



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organes humains

Question écrite n° 27784

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la transplantation d'organes en France. En 2007, plus de 275 000 Européens vivent avec un organe transplanté et des milliers sont en attente d'une intervention. En France, le nombre des transplantations a augmenté de 45 % depuis l'année 2000. En 2007, près de 12 800 personnes ont eu besoin d'une transplantation d'organe et 232 patients sont décédés faute de greffon. Chaque année, le nombre de personnes inscrites en liste d'attente augmente de 4 % environ. L'augmentation des maladies chroniques et le vieillissement de la population se traduisent par un accroissement des indications de transplantation. Simultanément, la baisse de la mortalité accidentelle et de la mortalité par accident vasculaire cérébral conduit à une diminution du pool de donneurs potentiels. Bien que le nombre de prélèvements soit en augmentation, la situation de pénurie de greffons est durablement installée. Afin d'améliorer cette situation, il semble que notre pays devrait s'inspirer de ses voisins et notamment de l'Espagne. En effet, la pénurie d'organes en France devrait encourager les gouvernements espagnol et français à promouvoir des études de type comparatif entre nos deux pays, dont les résultats pourraient donner une information plus précise sur les causes spécifiques des différences concernant les taux de dons. On constate en Espagne un nombre de donneurs beaucoup plus important, la proportion de médecins pratiquant les transplantations y est supérieure, l'existence des « donneurs à cœur arrêté » et la politique de communication vis-à-vis des médias permettent notamment d'obtenir une situation bien meilleure que dans notre pays. Un seul exemple illustre cette différence ; alors qu'en Espagne on observe 35,1 prélèvements de reins pour un million d'habitants, on obtient en France un chiffre qui ne dépasse pas les 22 prélèvements pour un million d'habitants. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du gouvernement en la matière et de lui dire si les autorités françaises sont prêtes à lancer ces études comparatives afin d'améliorer la situation des transplantations dans notre pays et ainsi sauver de nombreuses vies humaines.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27784

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5364

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)